



**KPMG S.A.**  
**Bordeaux Aquitaine**  
11 rue Archimède  
Domaine de Pelus  
33692 Mérignac cedex  
France

Téléphone : +33 (0)5 56 42 43 44  
Télécopie : +33 (0)5 56 42 43 80  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

*Fonds de dotation "LUCIE CARE"*  
**Rapport du commissaire aux comptes sur les  
comptes annuels**

**Exercice clos le 31 décembre 2021**  
**Fonds de dotation "LUCIE CARE"**  
**63 rue Bouthier - 33100 Bordeaux**

KPMG S.A.,  
société française membre du réseau KPMG  
constitué de cabinets indépendants adhérents de  
KPMG International Limited, une société de droit anglais  
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise  
comptable et de commissariat  
aux comptes à directoire et  
conseil de surveillance.  
Inscrite au Tableau de l'Ordre  
à Paris sous le n° 14-30080101  
et à la Compagnie Régionale  
des Commissaires aux Comptes  
de Versailles et du Centre

Siège social :  
KPMG S.A.  
Tour Egho  
2 avenue Gambetta  
92066 Paris la Défense Cedex  
Capital : 5 497 100 €.  
Code APE 6920Z  
775 726 417 R.C.S. Nanterre  
TVA Union Européenne  
FR 77 775 726 417



**KPMG S.A.**  
**Bordeaux Aquitaine**  
11 rue Archimède  
Domaine de Pelus  
33692 Mérignac cedex  
France

Téléphone : +33 (0)5 56 42 43 44  
Télécopie : +33 (0)5 56 42 43 80  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## Fonds de dotation “LUCIE CARE”

Siège social : 63 rue Bouthier - 33100 Bordeaux

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Au Conseil d'administration,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Fonds de dotation « LUCIE CARE » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Fonds de dotation à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

### **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Faits caractéristiques de l'exercice » de l'annexe des comptes annuels concernant le contrôle en cours de la Cour des comptes.

### **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Fonds de dotation, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources, décrites dans l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 et ont été correctement appliquées.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'administration.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance associative relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du Fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le Fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles

de mettre en cause la capacité du Fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Mérignac, le 10 juin 2022

KPMG S.A.

**Aurelie  
Lalanne** Signature  
numérique de  
Aurelie Lalanne  
Date : 2022.06.10  
13:25:35 +02'00'

Aurélie Lalanne  
Associée

# Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé				
	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	21 754	17 692	4 061	5 951	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	2 518		2 518	2 518	
<b>TOTAL ( I )</b>	<b>24 272</b>	<b>17 692</b>	<b>6 579</b>	<b>8 469</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
<b>CREANCES (3)</b>					
Créances clients, usagers et comptes rattachés					
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances				713	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	295 832		295 832	433 552	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	1 974		1 974	1 579
	<b>TOTAL ( II )</b>	<b>297 805</b>		<b>297 805</b>	<b>435 844</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
Primes de remboursement des obligations ( IV )					
Ecarts de conversion actif ( V )					
<b>TOTAL ACTIF ( I à V )</b>	<b>322 077</b>	<b>17 692</b>	<b>304 385</b>	<b>444 313</b>	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an			2 518	2 518	
(3) dont à plus d'un an					

# Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2021

31/12/2020

		31/12/2021	31/12/2020
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	117	117	
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>			
	<b>Total des fonds propres (situation nette)</b>	<b>117</b>	<b>117</b>
	Fonds propres consommables	64 087	228 756
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	<b>Total des fonds propres</b>	<b>64 204</b>	<b>228 873</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>		
<b>Fonds reportés et dédiés</b>	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	<b>Total des fonds reportés et dédiés</b>		
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	<b>Total des provisions</b>		
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	162 200	146 283
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	72 289	69 157
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance	5 692		
	<b>Total des dettes</b>	<b>240 180</b>	<b>215 440</b>
	Ecart de conversion passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>304 385</b>	<b>444 313</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	0,00	0,00
	(1) Dont à moins d'un an	240 180	215 440
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

# Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2021

31/12/2020

		12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service		
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation		
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	164 669	220 986
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	1 063 430	925 915
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	2 747	2 747	
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	117	14	
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>1 230 963</b>	<b>1 149 662</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements	536	1 024
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	686 870	661 387
	Aides financières	221 750	173 944
	Impôts, taxes et versements assimilés	24 052	36 060
	Salaires et traitements	177 444	168 551
	Charges sociales	75 358	68 637
	Dotation aux amortissements et dépréciations	2 751	4 804
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
Autres charges	42 202	36 284	
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>1 230 963</b>	<b>1 150 690</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>(1 027)</b>



# Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2021

31/12/2020

RESULTAT D'EXPLOITATION			(1 027)
PRODUITS FINANCIERS	De participation		698
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>Total des produits financiers</b>		<b>698</b>
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>Total des charges financières</b>		
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>698</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts</b>			<b>(329)</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		329
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>329</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>		
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>			<b>329</b>
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>1 230 963</b>	<b>1 150 690</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>1 230 963</b>	<b>1 150 690</b>
<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>			
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
<b>TOTAL</b>			
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
<b>TOTAL</b>			

## Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **304 385** euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
  - un total produits de **1 230 963** euros
  - un total charges de **1 230 963** euros
  - dégage un résultat de euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2021**
- finit le **31/12/2021**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux ) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **LUCIE CARE** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

### Objet social :

L'objet social de notre entité est décrit ainsi dans les statuts : Le fonds de dotation a pour objet de recevoir et gérer, en les capitalisant, des biens et droits de toute nature qui lui sont apportés à titre gratuit et irrévocable Il affecte les revenus desdits biens et droits au financement et à la réalisation d'une ou de plusieurs missions d'intérêts général dans le cadre des activités suivantes, mises en œuvre directement ou par d'autres organismes sans but lucratif :

## Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

- L'éducation, la formation, l'enseignement, au profit de jeunes déficients visuels
- La représentation, l'information, la sensibilisation, la défense, la prévention, les soins, la recherche, l'assistance, le soutien, l'insertion, l'aide, les services à la personne, l'accompagnement, le soutien scolaire, au bénéfice des jeunes handicapés essentiellement déficients visuels de façon directe ou indirecte.
- Toute action et opération en lien direct ou indirect avec la cause de la déficience visuelle, notamment au profit des plus jeunes handicapés visuels et notamment le soutien à des activités ou organismes en lien avec son objet.

### **Moyens d'action :**

Afin de réaliser son objet, le fonds de dotation se propose de recourir aux moyens d'actions suivants :

- Sélection de projets, en concertation avec les mécènes et les partenaires publics ou privés ;
- Création d'un site internet ;
- Appel à la générosité du publique dans le cadre de campagnes nationales, après autorisation administratives selon les modalités définies par décret n°2009-158 du 11 février 2009 ;
- La création, la gestion, la promotion, la coopération et la mutualisation d'établissements et services en lien avec son objet social ;
- A titre accessoire la participation, le soutien, la coopération, la promotion sous toutes ses formes à des structures privées ou publiques ayant un but connexe, similaire ou complémentaire à son objet social ;
- L'acquisition, la gestion de tout patrimoine corporel ou incorporel, mobilier ou immobilier qui concoure de façon directe ou indirecte à son objet ou à la valorisation des actifs du fonds

# Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

de dotation ;

- La vente, permanente ou occasionnelle, de tous produits ou services entrant dans le cadre de son objet ou contribuant à sa réalisation ;
- Le soutien sous toutes ses formes aux activités sportives, sociales, éducatives, culturelles, celles relatives à l'environnement scolaire, au logement social, en lien avec les personnes handicapés essentiellement jeunes déficients visuels.

## **Faits caractéristiques de l'exercice**

L'association a eu un contrôle URSSAF qui n'a pas engendré de redressement.

Le contrôle de la Cour des Comptes dont fait l'objet Lucie Care est en cours de finalisation et ne sera pas diffusé avant le CA de clôture des comptes. S'il est interdit à Lucie Care de communiquer sur le contenu du projet de rapport, le fonds de dotation a néanmoins pris en compte la principale remarque de la Cour des Comptes pour l'élaboration des comptes annuels au 31 décembre 2021.(cf paragraphe "Principes d'affectation des coûts aux missions sociales" de l'annexe aux comptes d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public)

## **Evènements post-clôture :**

L'émergence et l'expansion de la crise sanitaire ont affecté les comptes 2020 et 2021. Cependant, il est difficile d'évaluer l'impact sur le niveau de collecte depuis le 1er janvier 2021 et d'en mesurer les éventuels impacts futurs. »

Suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022, de nombreux appels aux dons ont été sollicités pour venir en aide aux réfugiés et aux populations demeurées sur place. Les impacts sur la collecte de l'association sont difficilement mesurables à ce jour

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Le règlement ANC 2018-06 s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020. Les comptes annuels de LUCIE CARE pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

## Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 02 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 20 ans
Constructions	de 10 à 40 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

## Amortissements :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

## Engagements de retraite

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne représentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

## Effectif moyen :

- Cadres : 2
- Employés : 3

## Rémunération des cadres dirigeants :

En application de l'article 20 de la loi 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

associatif et à l'engagement associatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts dirigeants bénévoles ou salariés s'élève à 72 466,05 Euros.

En application de l'article 267-7 1° du Code Général des Impôts, la rémunération versée en 2021 aux administrateurs est nulle.

## **Honoraires du commissaire aux comptes**

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 9 058 euros TTC. C

Les honoraires au titre des Services Autres que la Certification des comptes sont nuls.

## **Subventions reçues et fonds dédiés :**

Depuis 2016, il n'y a plus de fonds dédiés : le fonds de dotation applique désormais le principe de mutualisation des fonds qu'elle reçoit en fonction des projets qu'elle a choisi de soutenir. Elle n'affecte pas les dons à une mission en particulier mais les répartit en fonction des projets et des besoins.

## **Contributions volontaires :**

Conformément au règlement comptable CRC 99-01, les contributions volontaires doivent faire l'objet d'une valorisation dans les conditions suivantes : les contributions en biens et services sont valorisées pour leur coût réel soit au prix de marché. Pour l'exercice 2021, aucune contribution volontaire n'a été constatée.

## **Engagements et sûretés réelles consenties :**

Cautions, avals et garanties données : néant

Cautions, avals et garanties reçues : néant

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Autres éléments significatifs :

Les opérations d'appel à la générosité publique 2021 ont été les suivantes :

- Télémarketing : Des campagnes de télémarketing ont été réalisées pour le compte de Lucie Care. Le process s'appuyait sur une présentation téléphonique de la cause et des missions du fond de dotation, suivie d'une proposition de participation sous forme de don.
- Publipostage Courrier : Un courrier d'appel au don a été envoyé en fin d'année à une sélection de personnes ayant manifesté un intérêt pour le fonds de dotation Lucie Care pendant l'année.
- Magazines : Deux magazines d'information sur l'actualité du fonds de dotation ont été envoyé (en mars et septembre) à l'ensemble des donateurs de Lucie Care. Un courrier et un bon de soutien permettant de soutenir Lucie Care étaient joints au magazine.
- E-mailing : Un e-mail a été envoyé en fin d'année aux donateurs de Lucie Care. Ceci afin qu'ils puissent réaliser un don en ligne directement sur la plateforme sécurisée du site

Également, la dotation consommable de 3 000 000 Euros accordée par l'Unadev en 2015 a été consommée à hauteur de 164 669 Euros au titre de l'exercice 2021.

La dotation consommable est reprise à hauteur de l'excédent de charges sur les produits de l'exercice. Au titre de 2021, le montant de la reprise s'élève à 164 669 €

Par ailleurs, Patrick DESPLATS a été remplacé par Mustafa IPEKCI au poste de trésorier du fonds de dotation à l'issue du CA du 13 décembre 2021.



## Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2021
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>						
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	6 679					6 679
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	15 522		861		1 308	15 075
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>22 201</b>		<b>861</b>		<b>1 308</b>	<b>21 754</b>
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>						
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	2 518					2 518
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>2 518</b>					<b>2 518</b>
<b>TOTAL</b>	<b>24 719</b>		<b>861</b>		<b>1 308</b>	<b>24 272</b>

## Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2021
		Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
<b>CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres instal., agencement, aménagement divers	3 108	810		3 917
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	13 142	1 941	1 308	13 775
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>16 250</b>	<b>2 751</b>	<b>1 308</b>	<b>17 692</b>
<b>TOTAL</b>	<b>16 250</b>	<b>2 751</b>	<b>1 308</b>	<b>17 692</b>

## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	2 518	2 518	
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
Créances reçues par legs ou donations				
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance	1 974	1 974		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>4 492</b>	<b>4 492</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2021	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	162 200	162 200		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	15 848	15 848		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	38 346	38 346		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	18 095	18 095		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes				
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	5 692	5 692			
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>240 180</b>	<b>240 180</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

## Variation des Fonds Propres

Fds propres clôture 31/12/2020	Affectation du résultat N-1		Augmentation		Diminution ou consommation		Fds propres clôture 31/12/2021
	Montant	Montant	dont générosité du public	Montant	dont générosité du public	Montant	

Etat exprimé en euros

Fonds propres sans droit de reprise							
Fonds propres avec droit de reprise							
Ecart de réévaluation							
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves pour projet de l'entité							
Autres réserves							
Report à nouveau	117						117
Excédent ou déficit de l'exercice							
<b>Situation nette</b>	<b>117</b>						<b>117</b>
Dotations consommables	228 756				(164 669)		64 087
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
<b>TOTAL</b>	<b>228 873</b>			<b>(164 669)</b>			<b>64 204</b>

## Annexe libre 2

Etat exprimé en euros

### CROD LUCIE CARE :

Pour les rubriques figurant dans les produits liés à la générosité du public et en l'absence de tiers financeur, l'ensemble des produits liés à la générosité du public de Lucie-Care sont des produits non dédiés.

## Tableau de rapprochement entre les charges du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination 1/2

Etat exprimé en euros	Missions sociales			Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions et dépréciation	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés figurant dans les rubriques		Total compte de résultat au 31/12/2021
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger	Générosité du public	Autres ressources					Aut ptds liés à la gsite du public	Aut ptds non liés à la gsite du public	
	par l'organisme	Versements à d'autres organismes	par l'organisme									
Achats de marchandises												
Variation de stock												
Achats de mat. appro	68					468						536
Variation de stock												
Aut. achats et chges ext	65 394			565 537		55 938						686 870
Aides financières		221 750										221 750
Impôts, taxes et vrt ass.	11 460			6 018		6 574						24 052
Salaires et traitement	86 031			43 697		47 715						177 444
Charges sociales	36 196			19 006		20 157						75 358
Dot. aux amts et dép.	1 100			550		1 100						2 751
Dotations aux provisions												
Reports en fonds dédiés												
Autres charges	4 473			37 729								42 202
Charges financières												
Charges exceptionnelles												
Part. salariés aux résultats												
Impôt sur les bénéfices												
<b>TOTAL</b>	<b>204 722</b>	<b>221 750</b>		<b>672 537</b>		<b>131 953</b>						<b>1 230 963</b>

## Tableau de rapprochement entre les contributions volontaires en nature du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination

2/2

	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	Total compte de résultat au 31/12/2021
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Etat exprimé en euros					
Secours en nature					
Mise à disposition gratuite de biens					
Prestations en nature					
Personnel bénévole					
<b>TOTAL</b>					

# Compte de Résultat par Origine et Destination 1/2

Etat exprimé en euros		31/12/2021		31/12/2020	
A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION		12 mois	Dont générosité du public	12 mois	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>	<b>1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
	1.1 Cotisations sans contrepartie				
	1.2 Dons, legs et mécénat				
	- Dons manuels	1 063 430	1 063 430	925 915	925 915
	- Legs, donations et assurances-vie				
	- Mécénat				
	1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
	<b>2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
	2.1 Cotisations avec contrepartie				
	2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	164 669		220 986		
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	117		1 042		
<b>3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>					
<b>4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>	2 747		2 747		
<b>5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>					
<b>Total des produits par origine</b>		<b>1 230 963</b>	<b>1 063 430</b>	<b>1 150 690</b>	<b>925 915</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>	<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>				
	1.1 Réalisées en France				
	- Actions réalisées par l'organisme	204 722	204 722	155 814	155 814
	- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	221 750	221 750	173 944	173 944
	1.2 Réalisées à l'étranger				
	- Actions réalisées par l'organisme				
	- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
	<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>				
	2.1 Frais d'appel à la générosité du public	672 537	505 005	681 601	456 826
	2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	131 953	131 953	139 331	139 331	
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>					
<b>5 - IMPOT SUR LES BENEFICES</b>					
<b>6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>					
<b>7 - VNC DES ELEMENTS D'ACTIFS CEDES</b>					
7.1 Autres produits liés à la générosité du public					
7.2 Autres produits non liés à la générosité du public					
<b>Total des charges par destination</b>		<b>1 230 963</b>	<b>1 063 430</b>	<b>1 150 690</b>	<b>925 915</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>					



# Compte de Résultat par Origine et Destination 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2021

31/12/2020

<b>B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		12 mois	Dont générosité du public	12 mois	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>	<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
	Bénévolat				
	Prestations en nature				
	Dons en nature				
	<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
	Dons en nature				
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>	<b>3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>				
	Prestations en nature				
	Dons en nature				
	<b>Total des produits par origine</b>				
	<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>				
	Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger					
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>					
<b>3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>					
<b>Total des charges par destination</b>					

# Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public

## 1/2

(loi n° 91-772 du 7 août 1991)

Etat exprimé en euros

	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2020
EMPLOIS PAR DESTINATION	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>				
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	204 722	155 814		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	221 750	173 944		
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	505 005	456 826		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	131 953	139 331		
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>				
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>1 063 430</b>	<b>925 915</b>	<b>1 063 430</b>	<b>925 915</b>
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>				
<b>5 - REPORTS EN FONDS DEBIES DE L'EXERCICE</b>				
<b>EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>1 063 430</b>	<b>925 915</b>	<b>1 063 430</b>	<b>925 915</b>
<b>RESSOURCES PAR ORIGINE</b>				
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>				
<b>1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels			1 063 430	925 915
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>1 063 430</b>	<b>925 915</b>	<b>1 063 430</b>	<b>925 915</b>
<b>2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>				
<b>3 - UTILISATIONS DES FONDS DEBIES ANTERIEURS</b>				
<b>DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>1 063 430</b>	<b>925 915</b>	<b>1 063 430</b>	<b>925 915</b>
<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEBIES)</b>				
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public				
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice				
<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEBIES)</b>				

# Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public 2/2

(loi n° 91-772 du 7 août 1991)

Etat exprimé en euros

	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2020
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	12 mois	12 mois	<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	12 mois
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>			<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	
Réalisées en France			Bénévolat	
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature	
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>			Dons en nature	
<b>3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>				
<b>TOTAL</b>			<b>TOTAL</b>	

Tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public

	31/12/2021	31/12/2020
<b>FONDS DEDES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>	12 mois	12 mois
<b>FONDS DEDES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE</b>		
(-) Utilisation		
(+) Report		
<b>FONDS DEDES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC FIN D'EXERCICE</b>		

# Annexe libre

Etat exprimé en euros

## LUCIE CARE - COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC - 2021

### PREAMBULE

L'Unadev, dans le cadre de son projet associatif 2014-2018, a créé le Fonds de Dotation, LUCIE CARE, dont la vocation est de répondre, principalement, aux besoins des jeunes déficients visuels. LUCIE CARE est un organisme à but non lucratif.

### METHODES COMPTABLES

En application de l'art 9 de l'ordonnance n°2005-856 du 28 juillet 2005, le compte d'Emploi des Ressources est présenté dans l'annexe des comptes annuels.

En application du règlement ANC-2018-06 du 5 décembre 2018, la présentation dans l'annexe du Compte d'Emploi Annuel des Ressources auprès du public et du Compte de Résultat par Origine et Destination est conforme aux dispositions réglementaires.

Le compte d'Emploi Annuel des Ressources de LUCIE CARE est construit à partir de la comptabilité analytique qui enregistre les coûts directs.

La comptabilité analytique est organisée de telle sorte que la très grande majorité des centres de coûts est affectée directement à l'une des rubriques du compte emploi annuel des ressources. Les coûts directs (les frais de personnel, frais de déplacement...) sont ainsi affectés aux services et activités concernés.

### Principes d'affectation des coûts aux missions sociales :

- Les coûts directs (dont les frais de personnel, frais de déplacement...) sont affectés aux services et activités concernés selon la comptabilité analytique.
- Les honoraires de télémarketing sont ventilés comme suit : 100% en frais de collecte
- Les honoraires de prospection face à face sont ventilés comme suit : 75% en frais de collecte et 25% en missions sociales
- Les frais attachés aux magazines envoyés en mars et septembre 2021 (fabrication et frais de routage) ont été imputés 25% en frais de missions sociales et 75% en frais de collecte.
- Sont considérés, par principe, comme missions sociales les coûts des centres analytiques liés :
  - aux organismes partenaires à but non lucratifs ayant une mission d'intérêt général concourant aux mêmes objectifs que LUCIE CARE,
  - aux dons de matériel adapté et aide soutien scolaire,
  - à l'information-sensibilisation du public,
  - à la recherche médicale psychosociologique, ou économique.

Lucie Care a choisi d'affecter l'intégralité de ses opérations de télémarketing en frais de collecte conformément aux premières remarques de la Cour des Comptes qui estime que l'étude produite à la demande de Lucie Care et montrant que 74% des personnes contactée par téléphone ne suffisait pas et qu'il manquait la formalisation de cet objectif de sensibilisation dans les contrat liant Lucie Care et ses prestataires. Les contrats pour 2022, ayant intégré cet objectif de sensibilisation du public, Lucie Care se

# Annexe libre

Etat exprimé en euros

réserve la possibilité de modifier cette affectation pour l'année 2022.

## **Principes d'affectation des coûts aux missions sociales :**

Les centres analytiques précédemment cités se déversent dans les missions sociales comme suit:

- L'accompagnement ou le soutien des enfants déficients visuels et de leurs familles dès la petite enfance pour favoriser un développement psychomoteur harmonieux et une stimulation de l'enfant dès son plus jeune âge grâce à des aides apportées directement ou indirectement au profit des Jeunes déficients visuels ;
  - Aux organismes partenaires à but non lucratifs ayant une mission d'intérêt générale concourant aux mêmes objectifs que LUCIE CARE,
- Le soutien ou la mise en place d'action favorisant l'accès à l'éducation, l'enseignement et la formation des jeunes déficients visuels mais également l'accès à l'information, à la culture et aux loisirs pour encourager leur développement et leur intégration, apportées directement ou indirectement au profit des jeunes déficients visuels ;
  - Aux dons de matériel adapté,
  - Aide au soutien scolaire,
  - Aide à la culture et,
  - Aide aux loisirs.
- La sensibilisation et l'information du public sur la cause de la déficience visuelle chez les jeunes pour préparer des conditions optimales d'intégration dans la société, apportées directement ou indirectement au profit des jeunes déficients visuels :
  - Information- sensibilisation
  - Événementiels
- Le soutien ou la mise en place de projets de recherche médicale, psychosociologique ou économique, pour mieux comprendre les problématiques liées au handicap visuel et mieux les combattre, directement ou Indirectement au profit des jeunes déficients visuels
  - à la recherche médicale, psychosociologique ou économique.

## **Principes d'affectation des coûts aux frais de fonctionnement :**

- Sont considérés, par principe, comme frais de fonctionnement les coûts des centres analytiques liés :
  - au service support,
  - au service gouvernance.

## **Principes d'affectation des coûts aux frais de recherche de fonds :**

- Sont considérés, par principe, comme frais de recherche de fonds les coûts des centres analytiques liés :
  - au marketing direct,
  - à la gestion administrative des dons,
  - aux legs.

## **Traitement des frais généraux :**

- Les locaux rue Bouthier à Bordeaux sont occupés par les services « supports, marketing et missions sociales ».
- Ainsi les frais généraux de ce bâtiment se répartissent en :

## Annexe libre

Etat exprimé en euros

- Missions sociales pour leur quote-part relative aux missions sociales,
  - Fonctionnement pour leur quote-part relative au service support et gouvernance et,
  - Collecte de fonds pour leur quote-part relative au service marketing.
- Par mesure de simplification, la totalité des frais généraux relative au bâtiment est rattachée au secteur analytique du service support, les quotes-parts sont ensuite traitées dans le CER. Cette décision n'impacte que la méthode d'élaboration du CER et non sa présentation réglementaire (CER certifié et publié).
- Les frais généraux rue Bouthier sont les charges suivantes :
- Eau,
  - Electricité,
  - Gaz,
  - Produits d'entretien,
  - Location et charges locatives,
  - Entretien réparation du bâtiment,
  - Maintenance alarme, ascenseur et autres (SSI),
  - Assurances multirisques et bris de machines,
  - Personnel extérieur pour le nettoyage des locaux
  - Frais de poste,
  - Téléphone fixe et téléphones alarme,
  - Internet
  - Taxes foncières,
  - Dotation aux amortissements des immobilisations et agencements liées au bâtiment.
  - Ces quotes-parts sont calculées selon les surfaces : 36 m<sup>2</sup> sont occupés par le service support, 18 m<sup>2</sup> sont occupés pour la collecte de fonds et 36 m<sup>2</sup> sont occupés pour les missions sociales. Dès lors les frais généraux ci-avant définis sont répartis pour 2/5ème en fonctionnement, 1/5ème en collecte de fonds et 2/5ème en missions sociales.

### Traitement des salaires et charges sociales :

Les salaires et charges sociales ont été répartis selon le tableau suivant :

	Missions sociales	Frais de fonctionnement	Frais de collecte
Cécile COULON D'ELLOY	100 %		
Alexandra GOMEZ		50 %	50 %
Marie BARTIER		80 %	20 %
Majorie MENSAH	100 %		
Laura LIENARD		80 %	20 %
Ludwig MENDES	34 %	33 %	33 %
Maxime WOZNIAK	100 %		

Les fonctions de Cécile COULON D'ELLOY au sein du fonds de dotation sont :

- Piloter la stratégie d'appel à projet et sa mise en œuvre opérationnelle.
- Sélectionner et accompagner les demandes de financement soumis au CA de Lucie Care et assurer le suivi des projets après le financement.
- Assurer le développement de la communication vers les différentes cibles : Associations partenaires,

# Annexe libre

Etat exprimé en euros

acteurs de la déficience visuelle, grand public, institutionnels, entreprise

Marjorie Mensah a rejoint le fonds de dotation le 11 janvier 2021 dans le cadre d'un Contrat à durée déterminée d'un an en qualité de chargée de communication et de plaidoyer. Ses missions principales au sein du fonds de dotation sont les suivantes :

- Veille sociale et sociétale sur le secteur du handicap visuel chez les jeunes
- Rédaction de notes régulières pour la gouvernance et les publics extérieurs sur l'actualité de la déficience visuelle chez les jeunes
- Participer au développement de l'identité de Lucie Care et de son positionnement citoyen
- Valoriser les projets soutenus par le fonds de dotation

## **Principes d'affectation des ressources au financement des emplois :**

- Les financements non affectés financent les emplois selon l'ordre suivant :
  - 1- Missions sociales ;
  - 2- Frais de fonctionnement ;
  - 3- Frais de recherche de fonds ;
  - 4- Immobilisations.

Le solde des frais de collecte de fonds non financés par la générosité du public l'est par la consommation de la dotation consommable de l'UNADEV.

Le Conseil d'Administration a arrêté les missions sociales, validé les clés de répartition des coûts et les principes et méthodes d'élaboration du compte d'emploi des ressources le 29/02/2016.

Un travail de réflexion a été mené en 2017 concernant le traitement des frais relatifs au film de sensibilisation à la cause ainsi que la ventilation des honoraires de télémarketing. In fine, le Conseil d'Administration du 14/05/2018 a arrêté les clés de répartition relatives à ces postes.

## **Les contributions volontaires en nature :**

Conformément au règlement comptable CRC 99-01, les contributions volontaires ont fait l'objet d'une valorisation dans les conditions suivantes : les contributions en biens et services sont valorisées pour leur coût réel soit au prix de marché.

Pour l'exercice 2021, aucune contribution en nature n'est constatée.

## **I. L'EMPLOI**

Le compte d'emploi annuel des ressources regroupe les charges dans quatre rubriques d'emploi qui sont : les missions sociales, les frais de recherche de fonds, les frais de fonctionnement et la part des acquisitions des immobilisations financées par les ressources collectées auprès du public.

# Annexe libre

Etat exprimé en euros

## 1. LES MISSIONS SOCIALES

Les missions sociales ont été décrites en préambule dans les méthodes comptables.

## 2. LES FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Ils ont été décrits en préambule dans les méthodes comptables.

## 3. LES FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS

Les frais ont été décrits en préambule dans les méthodes comptables.

## 4. LES ACQUISITIONS DES IMMOBILISATIONS ET NEUTRALISATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

Les acquisitions d'immobilisations ont été décrites en préambule dans les méthodes comptables.

## I. LES RESSOURCES

Le compte d'Emploi Annuel des Ressources regroupe les rubriques suivantes :

- Les ressources collectées en France auprès du public : dons manuels et legs.
- La quote-part de subvention consommable.